



Association FERUS
Pour la protection et la conservation des grands prédateurs en France

PAROLE D'OURS®

Programme associatif d'information et de communication sur l'ours brun dans les Pyrénées
ECOBENEVOLAT

DOSSIER D'INSCRIPTION - 2016

du 25 juin au 13 août 2016



Sommaire

Edito...p.4

Fiche d'inscription...p.5

Lettre de Motivation...p.6

Présentation de l'association...p.7

Contexte de la mission : l'ours en France...p.8

Parole d'ours : des bénévoles pour développer l'information sur l'ours dans les Pyrénées...p.10

- La mission...p.10

- Organisation de la mission...p.11

- Fin de mission...p.13

- Avertissement...p.14

- Indispensable...p.14

Partenaires et contacts...p.15

Depuis 2008, chaque été, Parole d'ours est au rendez-vous sur le terrain. En moyenne (sur 8 années) ce sont chaque année : 21 bénévoles, 85 journées d'action, 136000 plaquettes d'informations diffusées, plus de 2000 commerces ou structures à vocation touristique impliqués dans la diffusion d'informations sur le plantigrade. **Le bon accueil de Parole d'ours, dans les commerces ou sur les marchés, démontre qu'il est possible d'échanger sur l'ours dans les Pyrénées.** Les deux dernières éditions (2014 et 2015) nous révèlent les balbutiements de la prochaine étape dans le sauvetage de l'ours dans les Pyrénées : **l'appropriation de l'ours par les Pyrénéens et les Français.**

L'année 2015, 8^{ème} édition, a donc été une énième réussite pour Parole d'ours ; la dynamique locale en faveur de l'ours dans les Pyrénées se poursuit !

Né en 2008, Parole d'ours est issu du constat qui a suivi les nouveaux lâchers d'ours de 2006 : **il manque cruellement de personnes sur le terrain pour informer les habitants, mais aussi les gens de passage.**

En effet, beaucoup sont demandeurs d'informations objectives sur l'ours, le renforcement de la population, l'attitude à adopter lors d'une rencontre avec l'animal ou, cas bien plus probable, avec un troupeau gardé par des chiens de montagne Pyrénées dits « Patous ».

De plus, FERUS estime important d'être présent sur place pour expliquer le choix de la protection de l'ours dans les Pyrénées et de la cohabitation qui est possible.

Du 25 juin au 13 août 2016, des bénévoles sont d'ores et déjà conviés pour prendre part à cette neuvième édition du programme Parole d'ours. L'objectif est de continuer à délivrer à tous une information pragmatique sur l'ours et d'échanger avec les personnes présentes même temporairement dans ces montagnes. Nous devons aider et encourager cette dynamique locale en faveur de l'ours dans les Pyrénées.

Compte tenu du risque d'extinction imminente de l'espèce en Pyrénées occidentales et des obligations internationales de la France en la matière, les associations FERUS et Pays de l'ours-ADET demandent le renforcement et le maintien de la population d'ours en Pyrénées occidentales et en Pyrénées centrales.

Cette année 2016 est doublement particulière :

- En mai, **les Espagnols, sur la Catalogne, vont lâcher un ours mâle sur le versant espagnol des Pyrénées**, dans le cadre d'un projet européen PIROSLIFE, venant ainsi renforcer le noyau central. L'idée étant de remplacer naturellement le géniteur de la plupart des oursons nés dans les Pyrénées, à savoir Pyros.
- Le 19 mai marquera également **les 20 ans du retour de l'ours en Pyrénées centrales.** Les lâchers de 3 ours (2 femelles et 1 mâle) ont en effet eu lieu en 1996 et 1997. Il y a aujourd'hui 27 individus (EMR 2015) en Pyrénées centrales et 2 mâles en Pyrénées occidentales.

Cela conforte donc plus que jamais la nécessité de poursuivre Parole d'ours.

**Dans les vallées, une grande majorité des Pyrénéens nous rappellent :
« l'ours était là avant et il doit rester dans les Pyrénées ».**

**Si vous souhaitez vous aussi agir pour la sauvegarde de l'ours
dans les Pyrénées, rejoignez-nous dès à présent !**

Fiche d'inscription FERUS / PAROLE D'OURS – 2016

A renvoyer à FERUS – Maison des associations – 31160 - ARBAS

Nom : _____ **Prénom :** _____ **Age :** _____
Adresse: _____
Code postal : _____ Localité : _____
Tel. : _____ Mail : _____

Personne à contacter en cas de nécessité (Nom et numéro de téléphone indispensable) :

Votre profession ou formation :

Compétences techniques particulières :

Êtes-vous membre d'autres associations ?

Avez-vous déjà participé à des chantiers de bénévolat ?

Comment avez-vous connu PAROLE D'OURS ?

Dates de vos disponibilités (min 1 semaine par séjour) entre le 25 juin et le 13 août 2016 (arrivée le samedi en fin de journée ou dimanche matin + départ dimanche soir fortement souhaités) :

Déplacements jour d'arrivée et jour de départ :

- véhicule personnel train / bus – Gare de Saint – Gaudens en Haute - Garonne (transfert sur site assuré par l'organisation PAROLE D'OURS)

Êtes-vous : omnivore (comme l'ours) végétarien autre :

Un jour par semaine, une randonnée en montagne vous est proposée (non obligatoire, mais ça vaut vraiment le coup). Elle est encadrée par un accompagnateur en montagne (BE) de notre partenaire Pays de l'ours – Adef. Une randonnée au « Pays de l'ours » ça grimpe un peu, alors, afin d'aider l'accompagnateur à préparer et à adapter au mieux cette sortie, **n'hésitez pas à nous faire part :**

- de vos éventuels soucis de santé (asthme, prothèse, problèmes cardiaques, diabète, allergies...) ? Précisions :
 si vous avez l'habitude de randonner en montagne ?

Adhésion 2016 FERUS :

- Déjà adhérent FERUS en 2016**
 Adhésion simple de soutien → 15 € **Membre actif** → 30 €
 Membre actif tarif réduit (étudiant, RMI, personne sans emploi ...) → 20 €
 Adhésion familiale → 37€

(L'adhésion simple de soutien ne comprend pas l'abonnement à la revue trimestrielle, la "Gazette des Grands Prédateurs")

Un entretien téléphonique suivra l'enregistrement de votre dossier d'inscription : quels jours, à quelles heures seriez-vous joignable ? :

à joindre :

- Chèque d'adhésion FERUS (obligatoire pour ceux qui ne sont pas déjà adhérents)
 CV Lettre de motivation Photo d'identité
 Attestation en Responsabilité Civile (veuillez à ce qu'elle couvre la période de bénévolat)
 photocopie du permis B recto EI verso

Fait à

le

signature :

Lettre de motivation FERUS / PAROLE D'OURS - 2016

A renvoyer à FERUS – Maison des associations – 31160 - ARBAS

Candidat:

Lettre :

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION FERUS

- Née de la fusion d'**Artus** et du **Groupe Loup France**, **FERUS** est aujourd'hui la première association française par le nombre de ses adhérents à regrouper de façon spécifique les défenseurs de l'ours et des autres grands carnivores présents dans notre pays.

- FERUS a pour buts, en France, notamment dans les massifs frontaliers et en relation avec les pays européens voisins :

- d'articuler et de coordonner toutes actions de recherche, de sensibilisation et d'éducation liées à la présence et à la réhabilitation du loup, de l'ours et du lynx,
- de favoriser la réussite du retour naturel du loup là où les conditions sont favorables,
- de favoriser le maintien et le renforcement des populations d'ours,
- de favoriser le retour et le maintien des populations de lynx.

- Au début des années 1990, le dernier ours disparaît des Pyrénées Centrales. Seuls 7 à 8 individus subsistent dans le noyau occidental. La disparition de l'ours des Pyrénées apparaît comme inéluctable. **ARTUS**, association pour la protection de l'ours en France, engage alors sur ses fonds propres (adhésions et mécénat) des études de faisabilité dans l'optique de réintroduire l'ours dans les Pyrénées Centrales en tenant compte des aspects écologiques et économiques de la démarche. Il s'ensuivit une mobilisation forte d'acteurs locaux et ce projet est devenu un grand programme d'actions de l'Etat Français et de l'Union Européenne avec pour partenaires : **ARTUS**, les communes d'Arlos, Boutx, Fos, Melles regroupées au sein de l'Association de Développement Economique et Touristique (ADET, devenue aujourd'hui Pays de l'Ours- ADET) , les Fédérations Départementales des chasseurs de l'Ariège et de la Haute-Garonne, l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage et l'Office National des Forêts, qui aboutit à la réintroduction en 1996 et 1997 des trois ours (Mellba, Ziva et Pyros) capturés en Slovénie.

- Depuis sa création en 1989, **ARTUS** a cherché avec les partenaires locaux des solutions qui réduisent les conflits ours-troupeaux, en proposant par exemple l'utilisation des chiens de protection pour réduire les risques de prédation sur les moutons. Cela a abouti à l'élaboration d'une méthode audiovisuelle de mise en place des chiens de protection, la vulgarisation des connaissances de cette méthode et des témoignages d'éleveurs confrontés à la prédation, ainsi qu'à la formation d'éleveurs à cette technique.

- Concernant la problématique loup, dès sa création en 1993, le **Groupe Loup France** a lancé une politique de concertation et de dialogue avec le monde de l'élevage, considérant les éleveurs et les bergers comme des partenaires avec qui trouver des solutions partagées et librement consenties.

Depuis 1999, le programme alpin d'écobénévolat « **PastoraLoup** » s'inscrit dans cette démarche et concrétise sur le terrain la volonté de rapprochement entre le monde de la protection de la nature et celui de l'élevage pour faciliter la coexistence entre l'homme et les grands prédateurs.

- Fort de la réussite des lâchers de 3 ours en 1996 et 1997, FERUS a milité pour la poursuite du renforcement de la population d'ours des Pyrénées, et 5 ours ont été lâchés en Pyrénées centrales en 2006.

CONTEXTE DE LA MISSION : L'OURS EN FRANCE

- Au début du siècle dernier, la France comptait entre 100 et 200 ours. En 1937, le dernier animal est observé dans les Alpes ; en 1950, on ne compte plus que 70 ours dans les Pyrénées. De nos jours, ils sont à peine une vingtaine.

La chasse, les prélèvements d'ours, puis le poison, le braconnage et enfin la détérioration de son habitat ont eu raison des capacités de reproduction de l'ours en France.

En 1972, fut proclamée l'interdiction de la destruction de l'ours mais c'est seulement en 1981 que l'ours rejoignit la liste des espèces de mammifères protégés créée en application de la loi de 1976 sur la protection de la nature. La population d'ours pyrénéenne était déjà d'un effectif trop faible pour être viable à long terme. Les associations de protection de la nature prennent des initiatives pour favoriser la cohabitation avec le pastoralisme (FIEP : Fonds d'Intervention Eco-Pastoral) et donnent à la sauvegarde de l'ours une dimension nationale.

- Au début des années 1990, le dernier ours disparaît des Pyrénées Centrales. Seuls 7 à 8 individus subsistent dans le noyau occidental. La disparition de l'ours des Pyrénées apparaît comme inéluctable. Il s'ensuit alors une mobilisation forte de l'opinion publique qui conduisit à la réintroduction des trois premiers ours.

- La population d'ours dans les Pyrénées compte en 2005 14 à 18 individus. Cela est insuffisant pour sauver l'espèce et un nouveau programme de renforcement est mis en place ; 5 ours sont lâchés dans les Pyrénées centrales en 2006. Depuis, Palouma et Franska, deux ours relâchés en 2006, sont mortes.

- Un modèle théorique sur l'évaluation de la viabilité de la population d'ours bruns dans les Pyrénées (G.CHAPRON, P.Y. QUENETTE, S.LEGENDRE et J.CLOBERT), développé en 2003 et mis à jour en 2005 avec les données disponibles à la fin de l'année 2004, a servi de base au plan de restauration et de conservation de l'ours brun dans les Pyrénées Françaises 2006-2009. Compte tenu de l'état des lieux dressé page 23 de ce plan, il est possible qu'après les cinq lâchers de 2006, le noyau central soit considéré comme viable. Du point de vue strict de la dynamique des populations, ce n'est pas faux. C'est beaucoup moins probable si l'on prend en compte tous les paramètres et les aléas qui conditionnent la survie à long terme d'une population d'ours isolée (avec 80 individus, les Espagnols considéraient toujours comme fragile leur noyau principal des Monts Cantabriques).

- Dans un rapport scientifique de 2009 - Mécanismes de déclin, dynamique de population et scénarios de renforcement de la population d'ours brun des Pyrénées - l'ONCFS conclut : « *Dans la limite des hypothèses du modèle, et à condition que les paramètres démographiques restent constants après les lâchers, les réintroductions d'au moins 4 individus (1 mâle, 3 femelles) dans le noyau central et d'au moins 13 individus dans le noyau occidental (3 mâles, 10 femelles) s'avèrent nécessaires pour assurer la viabilité de ces populations.* »

Aucun lâcher n'a eu lieu depuis ceux de 2006.

- Or, **le renforcement de population est extrêmement urgent pour le noyau occidental, il reste indispensable pour le noyau central.** L'Expertise collective scientifique « *L'Ours brun dans les Pyrénées* » du Muséum national d'Histoire naturelle, élément nouveau important dans ce dossier, conforte l'importance de renforcements rapides de tous les noyaux de population d'ours brun présents dans les Pyrénées.

En effet, le constat dressé par le Muséum est très clair :

- L'ours brun n'a écologiquement **aucun impact négatif sur l'écosystème pyrénéen**, faune comme flore. Il y a donc toute sa place.
- **L'état de conservation de l'espèce est jugé « Défavorable inadéquat »** en regard des critères fixés par la Directive Habitats.

Rappelant que « la Directive Habitats impose aux États membres de maintenir les

populations d'ours bruns dans un état de conservation favorable », et s'agissant des scénarii de conservation, le Muséum :

- considère que **« la non-intervention maximise les risques encourus pour le maintien de l'espèce dans les Pyrénées puisqu'elle cumule à la fois les risques démographique et génétique pour les deux noyaux de la population »**.
- préconise : Pour le noyau occidental : « Idéalement » un renforcement de 3 mâles et 10 femelles ou, « au minimum », un renforcement de 4 femelles. Ces renforcements devant être effectués très rapidement et de manière la plus synchrone possible. Pour le noyau central : « Idéalement », un renforcement de 1 mâle et 3 femelles, « au minimum » un renforcement de 2 femelles pleines. Ces renforcements sont recommandés dans un horizon de 4 ans.
- prévient que **« tout retard nécessitera une probabilité d'intervention ultérieure beaucoup plus importante »**.

- Depuis le 1er janvier 2010, la France n'a **plus de plan de conservation et de restauration** de la population d'ours dans les Pyrénées.

- Depuis, la France est **sous le coup d'une mise en demeure de la Commission Européenne** pour manquement à ses obligations en faveur de l'ours dans les Pyrénées.

- **Début 2014, une concertation a été lancée au sein du Comité de Massif pour la rédaction d'un nouveau « plan ours »**.

- En **2015, la Ministre de l'Écologie a donné 9 mois supplémentaires au Comité de Massif des Pyrénées pour donner son avis sur le volet « ours » de la Stratégie Pyrénéenne de Valorisation de la Biodiversité**. Le dossier a donc été repoussé à 2016.

- En 2016, le comité de massif des Pyrénées doit normalement s'exprimer sur le volet « ours » de la **Stratégie Pyrénéenne de Valorisation de la Biodiversité**.

- En mai 2016, **les Espagnols, sur la Catalogne, vont lâcher un ours mâle sur le versant espagnol des Pyrénées**, dans le cadre d'un projet européen PIROSLIFE, venant ainsi renforcer le noyau central. L'idée étant de remplacer naturellement le géniteur de la plupart des oursons nés dans les Pyrénées, à savoir Pyros.

- Le 19 mai 2016 marquera également **les 20 ans du retour de l'ours en Pyrénées centrales**. Les lâchers de 3 ours (2 femelles et 1 mâle) ont en effet eu lieu en 1996 et 1997. Il y a aujourd'hui 27 individus (EMR 2015) en Pyrénées centrales et 2 mâles en Pyrénées occidentales.

PAROLE D'OURS : des bénévoles pour développer l'information sur l'ours dans les Pyrénées

IMPORTANT : le dossier est **A LIRE EN ENTIER** afin de bien comprendre la mission, merci.
Nous retourner seulement la fiche d'inscription, la lettre de motivation et les documents demandés.

1 - La mission

Contexte et objectifs

Les derniers lâchers ont suscité des mouvements d'opposition relativement importants et largement ravivé la polémique sur la présence de l'ours dans le massif. Il était donc nécessaire de proposer un programme de bénévolat en faveur de l'ours dans les Pyrénées pour notamment délivrer à la population locale et aux visiteurs une information approfondie sur le plantigrade et échanger avec les personnes présentes même temporairement dans les zones à ours pyrénéennes.

FERUS estime important de dialoguer sur le choix de la protection de l'ours dans les Pyrénées et sur la cohabitation avec les activités humaines. FERUS souhaite aussi répondre à une forte demande d'informations sur l'attitude à adopter lors d'une rencontre avec le plantigrade, ou cas bien plus probable, avec un troupeau gardé par des chiens patous.

==> Avec le programme Parole d'ours, l'objectif est de conforter l'acceptation de l'ours.

Localisation

Toutes les actions se déroulent dans les Pyrénées. En 2015, les bénévoles ont été présents sur plus de 200 communes/villes, sur les 6 départements Pyrénéens (Ariège, Aude, Haute-Garonne, Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Atlantiques, Pyrénées-Orientales).

Rôle du bénévole

Les outils pour informer existent mais ne sont pas suffisamment diffusés.

Du 13 au 24 juin 2016, sans recours au bénévolat, l'association FERUS va diffuser massivement chez les commerçants et structures d'hébergement de nombreuses plaquettes d'information sur l'ours dans les Pyrénées.

Du 25 juin au 13 août 2016, un renfort par des bénévoles est indispensable afin de :

- délivrer une information éclairée sur l'ours ;
- cerner et prendre en considération les éventuelles craintes ; y répondre ; une recherche de solutions est menée en fonction de toutes ces remontées du terrain pour une meilleure acceptation de l'ours, voire une banalisation de la présence de l'ours sur le massif pyrénéen.
- Impliquer la population locale en faveur de l'ours.

→ **du 25 juin au 13 août :** la priorité sera donnée **aux échanges avec la population** sur les marchés et manifestations locales.

Du 15 au 19 août 2016, sans recours au bénévolat, l'association FERUS va diffuser chez les commerçants et structures d'hébergement les derniers stocks de plaquettes d'information sur l'ours dans les Pyrénées.

Ses actions :

- Diffusion aux passants dans les rues et lors de manifestations festives de plaquettes d'information sur l'ours ;
- Diffusion, de manière durable, des 2 posters « ours » de FERUS, dans les structures à vocation notamment touristique ; ces 2 posters portent des messages forts pour interpeller le grand public quant à la nécessaire protection de la biodiversité, dont l'ours fait partie.
- Échanges avec les habitants et les gens de passage sur les marchés, manifestations locales ;
- Au départ de sentiers de randonnées, diffusion de plaquettes d'information sur l'ours, sur l'attitude à avoir en cas de rencontre avec l'animal ou des chiens Patous ;
- Diffusion chez les commerçants des affiches « Bienvenue au Pays de l'Ours » pour mise en vitrine et diffusion de l'information ;
- Dans certains cas, répondre aux journalistes souhaitant faire un reportage sur Parole d'ours

Suivi du projet

Pour analyser l'impact du projet, **les bénévoles et l'encadrant devront tenir à jour la liste des actions menées** (nombre de plaquettes diffusées, nombres d'habitants rencontrés, nombre de touristes rencontrés ...)

PAROLE D'OURS 2015 en chiffres !

- Plus de 200 communes visitées et impliquées sur 6 départements pyrénéens.
- Plus de 2000 commerces/structures d'hébergement impliqués dans la diffusion d'informations sur l'ours.
- Près de 120 000 plaquettes d'information diffusées et près de 15 000 autocollants « Pyrénées, Pays de l'ours » et 300 posters ours affichés durablement (depuis 2012).
- **20 bénévoles, 6 encadrants, 180 jours de bénévolat.**

Partenaires

Le WWF soutient les actions de FERUS. FERUS travaille en partenariat avec de nombreuses associations, en particulier celles de la coordination CAP-Ours qui comprend 20 organisations Pyrénéennes et nationales. Dès 2009, FERUS a enrichi *Parole d'ours* d'un partenariat avec l'association Pays de l'Ours-ADET qui co-anime le programme sur le terrain deux jours sur sept (dont la randonnée en montagne).

Ce programme existe grâce au soutien de la DREAL Midi-Pyrénées (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement), appelé désormais DREAL Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées et grâce au soutien initial de la Fondation Nature et Découvertes.

Depuis 2014, le Zoo-Parc de Thoiry (78) soutient financièrement *Parole d'ours*.

2 - Organisation de la mission

Conditions de participation

- Être âgé d'**au moins 18 ans** au premier jour du programme
- Être **adhérent** de l'association.
- Avoir une **forte motivation** et un **réel intérêt pour la protection de l'ours** dans les Pyrénées.
- Aimer **communiquer** et aller au devant des gens (habitants et gens de passage).
- **Savoir vivre en groupe** (les bénévoles sont logés dans un même gîte. Il est donc important d'avoir en tête que vous allez vivre avec d'autres personnes. Vous devez donc être prêt à respecter certaines règles et notamment de savoir-vivre). Faire preuve d'autonomie.
- Être capable d'**écoute et d'ouverture d'esprit** pour évoluer dans un milieu conflictuel où vos opinions ne seront pas toujours partagées.

Comment participer ?

Inscription :

Les candidats doivent envoyer la fiche d'inscription ci-jointe, accompagnée d'une lettre de motivation et d'un CV :

- **par courrier** à FERUS – Maison des Associations – 31160 - ARBAS
- **par mail** à paroledours@gmail.com (faire suivre par courrier les documents demandés)

Documents à joindre :

- le règlement de l'adhésion 2016 à l'ordre de FERUS (voir fiche d'inscription) ou mentionner « déjà adhérent FERUS en 2016 » ;
- une attestation en responsabilité civile (assurance individuelle) : vérifier les dates pour que cela couvre bien votre période de bénévolat !
- une photo d'identité ;
- la photocopie du permis de conduire recto **et** verso.

Sélection

Les candidats-bénévoles auront un **échange téléphonique** avec l'encadrante/animatrice principale et organisatrice du programme. Cet entretien se veut un moment privilégié de préparation et de mise en situation.

Convention:

Les bénévoles retenus devront signer une convention avec l'association. Une clause de rupture de contrat pour non-respect de la convention permet d'éviter des différends trop importants.

Durée de la mission

Les bénévoles s'inscriront en fonction de leur disponibilité ; l'engagement du bénévole devra être **d'une semaine au minimum**. Pour une question d'organisation (notamment de formation) il est fortement souhaité que **les arrivées se fassent le samedi en fin de journée ou le dimanche matin** et les **départs des bénévoles le dimanche en fin d'après-midi**. Pour la réalisation de ce programme *Parole d'ours*, un roulement de trois bénévoles en continu est souhaité. Sur une même période il ne peut donc y avoir que **3 bénévoles maximum à la fois**. Les bénévoles restant au moins deux semaines pourront s'il le souhaite, ne pas participer à une journée d'action. Il déterminera ce jour avec les responsables *Parole d'ours* en fonction des nécessités du planning.

Frais de participation

Le bénévole doit **impérativement être adhérent** de l'association (cotisation de 15 à 30 euros), pour une question d'assurance.

Transport

Le bénévole arrive en fonction des dates qu'il aura communiquées à FERUS et devra s'organiser, préalablement avec l'association, à ce sujet. Pour les bénévoles qui viennent en train, un rendez-vous pourra être convenu avec l'encadrant à la gare de Saint-Gaudens (31). Un véhicule sera mis à disposition de l'encadrant et des bénévoles et les frais de déplacements occasionnés par la réalisation du programme seront pris en charge par l'association FERUS. **Les frais de transport du domicile du bénévole au lieu de réalisation du programme restent entièrement à la charge du bénévole.**

Hébergement et Nourriture

Pendant leur temps de mission, les bénévoles sont logés par FERUS dans une maison de village (gîte). La maison offre sanitaires, salle d'eau, machine à laver le linge, lits, cuisine. En cas de

déplacements longs, les bénévoles sont logés par FERUS dans des gîtes en demi-pension. Les déchets verts seront compostables et le tri sélectif de vigueur. Une prise en compte (et un respect) des lieux, du voisinage et des propriétaires des lieux est de mise. C'est important. Le bénévole dispose de son propre matériel pour dormir (duvet, draps ...), des couvertures/couettes sont mises à disposition. Si problème, possibilité de voir en amont avec l'organisation *Parole d'ours* (prêt de duvets).

FERUS privilégie les productions locales et les aliments issus de l'agriculture biologique. *Tout le matériel nécessaire pour accomplir leurs missions sera fourni aux bénévoles.*

Aucune participation financière n'est demandée pour le logement et la nourriture. Il sera demandé aux bénévoles de ne pas gaspiller de nourriture et de gérer au mieux les stocks de nourriture et notamment de produits frais.

N'hésitez pas à nous dire si vous êtes végétarien, végétalien...

Encadrement et formation

Une personne sera présente pour l'**encadrement** de ce programme et l'accompagnement des bénévoles dans leurs missions.

Un **livret de formation** sera envoyé au bénévole avant le début de la mission.

Chaque dimanche, à l'arrivée de nouveaux bénévoles, un « **jeu de rôles** » sera organisé pour préparer les nouveaux venus aux diverses situations qu'ils seront amenés à rencontrer et permettre aussi aux « anciens » d'exprimer les difficultés rencontrées et de chercher ensemble les réponses possibles.

Activités de découverte

Une **sortie terrain** « sur les traces de l'ours » par semaine sera proposée aux bénévoles pour leur permettre de mieux connaître le milieu et comprendre certaines problématiques de la conservation de l'ours dans les Pyrénées. Cela constitue une partie de la formation. Ce n'est pas obligatoire mais proposé aux bénévoles. **Prévoir de bonnes chaussures de marche.** Les bénévoles auront également la possibilité de se dégager un peu de temps pour découvrir les lieux où leurs missions les conduiront.

Assurance et responsabilité

Lors de la mission, les éco-bénévoles sont assurés par FERUS du fait de leur adhésion à l'association, en tant que **bénévole associatif**. Les dommages qu'ils pourraient occasionner de leur propre fait relèvent **de leur assurance en responsabilité civile**. Le matériel ainsi que les objets personnels sont à leur propre charge.

3 - Fin de mission

Le rapport de mission

A la fin de la mission, FERUS demande à chaque bénévole de rédiger **un rapport de mission** comprenant un questionnaire spécifique à renseigner et un récit plus personnel de son expérience. Ce rapport est à renvoyer dans le mois suivant la mission.

Le bilan

Le bilan sera rédigé par l'équipe *Parole d'ours* et enrichi par les rapports de mission des bénévoles. Il sera consultable en ligne sur www.ferus.org

4 - Avertissement !

Avertissement : PAROLE D'OURS n'est pas un voyage d'agrément !

- L'éco-bénévolat est une action militante en faveur de l'environnement, c'est un engagement libre aux côtés d'une association dans le but d'apporter une aide physique dans une action de communication, d'information, de valorisation ou de conservation du patrimoine naturel et humain.

Cela suppose un désir réel d'œuvrer pour la cause défendue, du sens pratique et une grande faculté d'adaptation.

- Les bénévoles qui participent à ce programme évoluent dans un milieu où la question de l'ours peut être sujette à de fortes oppositions. **Il leur est donc demandé une grande ouverture d'esprit, une connaissance du dossier ours et un désir de dialoguer afin de comprendre**, le cas échéant, les blocages des habitants et des touristes par rapport à la présence de l'ours et de livrer une information juste sur l'ours.

- Il est également nécessaire que les bénévoles s'engagent : **à adhérer à la finalité et à l'éthique de Ferus – à respecter le temps d'action, l'organisation, le règlement intérieur, les objectifs prévus, ainsi que leurs engagements auprès de l'association.**

- Les bénévoles doivent aussi **aimer travailler et vivre en groupe, avec les autres bénévoles et les encadrants, que cela soit pendant la mission ou pendant la vie au gîte**, afin de rendre la mission la plus agréable possible pour tous.

5 - INDISPENSABLE :

Prévoir :

- Un petit sac à dos pour la journée
- Une casquette ou un chapeau
- De la crème solaire
- Une gourde (pouvoir emporter au moins 1,5L pour les journées randonnées)
- Un duvet / draps (nous prévenir si vraiment vous n'en avez pas)
- Des chaussures de randonnées (pour grand dénivelé, qui tiennent bien les chevilles, attention des baskets ne suffisent pas et ne seront pas admises pour les randonnées en montagne)
- Un vêtement de pluie
- Prévoir des vêtements pour tout temps et toutes températures (car en montagne le temps change vite).

PARTENAIRES ET CONTACTS

Avec le soutien de :



Ce programme existe grâce au soutien initial de la Fondation Nature & Découvertes

Contact PAROLE D'OURS – FERUS :

FERUS
Maison des associations
Place du Biasc
31160 Arbas
06 46 62 19 47 -
paroledours@gmail.com

Toutes les informations et archives sur le dossier ours
et sur la mission Parole d'ours :

www.ferus.org

FERUS
BP 80 114 - 13718 Allauch cedex
contact@ferus.org - 04 91 05 05 46

